

AVIS PUBLIC



APPEL D'OFFRES 2025-15

Services professionnels pour la refonte du plan et des règlements d'urbanisme

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges demande des offres pour des services professionnels relativement à la refonte complète de son plan et de ses règlements d'urbanisme selon l'approche du *form-based code*.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

À noter que la Municipalité appliquera un seuil de qualité minimale pour l'évaluation des soumissions. Le soumissionnaire devra obtenir un minimum de 70 % de la note attribuée au critère "Compétences du soumissionnaire" pour que sa soumission soit considérée recevable. Le non-respect de ce seuil entraînera le rejet automatique de la soumission.

Les soumissions seront reçues **au plus tard jusqu'à 15h00 le 2 juin 2025**, au bureau de la Municipalité ci-après identifié, et elles seront ouvertes au même endroit, selon ce qui est indiqué ci-après.

Responsable de l'appel d'offres : Marie-Noël Duclos, greffière

Lieu du dépôt des soumissions : *Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges*
150, rue du Moulin, Saint-Ferréol-les-Neiges
(Québec) G0A 3R0

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par le biais du SEAO (www.seao.ca) et ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO. Aucun autre document ne lie la Municipalité.

Toute demande d'information doit être faite par écrit et exclusivement au responsable de l'appel d'offres (précédemment identifié), à l'adresse suivante : marienoel.duclos@sflneiges.com.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO, à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par la Municipalité.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 15 mai 2025.

Avis numéro : 2025-31

Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église)
3. Garage municipal (4070, avenue Royale)
4. Site web de la Municipalité

le 15 mai, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 15 mai 2025.



Marie-Noël Duclos
Greffière